

Comment Julia Daudet faillit entrer à l'Académie Goncourt ou l'histoire d'une candidature manquée

Eduarne JORGE MARTÍNEZ

Universidad de Murcia

edurne.j.m@um.es

<https://orcid.org/0000-0002-6520-3541>

Gabrielle HIRCHWALD

Université de Lorraine

gabrielle.hirchwald@univ-lorraine.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7920-3625>

Resumen

A lo largo del siglo XIX, las escritoras buscan una mayor visibilidad dentro de un mundo de letras dominado por hombres y para ello no dudan en reivindicar su lugar en las instituciones que premian las grandes obras literarias. La Academia francesa no está dispuesta a abrir sus puertas a las autoras, sin embargo, la recién formada Academia Goncourt ya ha contado con una mujer entre sus miembros. Julia Daudet quiere, tras la muerte de su marido, Alphonse, seguir presente en el mundo de las letras. Las cartas inéditas examinadas en este trabajo muestran cómo un malentendido no exento de cierta resistencia al cambio, aparta a una candidata más que legítima.

Palabras clave: Julia Daudet, Academia Goncourt, Academia francesa, correspondencia, crítica genética.

Résumé

Tout au long du XIX^e siècle, les écrivaines cherchent une plus grande visibilité dans un monde de lettres dominé par les hommes ; pour cela, elles n'hésitent pas à revendiquer leur place dans les institutions décernant les grands prix littéraires. L'Académie française n'est pas prête à ouvrir ses portes aux autrices ; cependant la nouvelle Académie Goncourt a déjà compté parmi ses membres une femme. Julia Daudet, veut, après la mort de son mari, Alphonse, continuer d'occuper une place dans le monde des lettres. La correspondance inédite analysée dans ce travail montre comment un malentendu non exempt d'une certaine résistance au changement, évince une candidate plus que légitime.

Mots clés : Julia Daudet, Académie Goncourt, Académie française, correspondance, critique génétique.

Abstract

Throughout the 19th century, women writers sought greater visibility in a world of letters dominated by men. That is the reason why they do not hesitate to claim their place in the institutions that deals with most of the great literary works. The French Academy is not willing to open its doors to female authors; however, the new Goncourt Academy has already

* Artículo recibido el 29/11/2021, aceptado el 24/02/2022.

counted a woman among its members. Julia Daudet wants, after the death of her husband, Alphonse, to remain present in the world of letters. The unpublished correspondence analysed in this work shows how a misunderstanding, not exempt from a certain resistance to change, sets aside a more than a legitimate candidate.

Keywords: Julia Daudet, Goncourt Academy, French Academy, correspondence, genetic criticism.

La présence des femmes dans la vie littéraire française s'accroît depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. De plus en plus nombreuses à vivre de leur plume (Irvine, 2008), elles investissent le journal, la fiction, et réclament une signature propre. De manière logique, les autrices cherchent une reconnaissance publique à l'instar de leurs confrères qui dominent le champ culturel dans ses multiples aspects (économique, social, médiatique, politique). Au tournant du siècle, les femmes revendiquent leurs droits dans la presse dont elles se servent comme tribune telle *La Fronde*. Si les portes de l'Académie française leur sont fermées et pour très longtemps encore, des listes circulent avec le nom de « 40 immortelles » pour créer leurs propres institutions. Myriam Harry devient un symbole de la lutte féministe : son roman *La Conquête de Jérusalem*, paru en 1903, ne se voit pas récompensé par la toute nouvelle Académie Goncourt et se trouve, par effet de contrepoids, consacré par le comité Vie Heureuse-Femina.

Les écrivaines n'ont pas pour autant abandonné le terrain réservé aux hommes de lettres. En 1910, Judith Gautier « conquiert » sa place à l'Académie Goncourt. Depuis cette première entrée se pose la question persistante de candidates féminines auprès des Dix, surtout à compter de sa disparition en décembre 1917. Les morts se succèdent à l'Académie Goncourt et pas seulement sur le champ de bataille. Octave Mirbeau est déjà mort la même année que la fille de Théophile Gautier, le 16 février ; Paul Marguerite, l'année suivante. Si dans la presse, de nombreux noms circulent, apparaît dans un cadre plus intime, celui des correspondances, le nom de Julia Allard alias Madame Alphonse Daudet. Alors qu'elle appartient déjà au comité Vie Heureuse-Femina, la veuve de l'auteur du *Petit Chose* cède aussi au démon académique. Les trois couverts disparus seront remplacés finalement par Henry Céard (deuxième couvert), Jean Ajalbert (troisième couvert) et Émile Bergerat (septième couvert).

Le cœur de cet article¹ reposera sur l'examen de quelques lettres inédites, déposées aux Archives municipales de Nancy (fonds Goncourt 4 Z 18), échangées durant

¹ Nous tenons à remercier chaleureusement Bernard Combettes, Pascale Étienne, Margot Irvine, Veronika Lux-Pogodalla, Sandrine Ollinger, Alain Polguère et Roger Ripoll qui, par leurs différentes approches, nous ont apporté des éclairages précieux. Par ailleurs, ce travail s'inscrit dans le cadre d'une aide à la mobilité Moving Minds - CMN (UMU) dont Ederne Jorge Martínez a bénéficié.

le printemps 1919 entre Julia Allard, Léon Daudet, fils aîné d'Alphonse et de Julia, siégeant au premier couvert de son père décédé en 1897, et Gustave Geffroy, administrateur de la Manufacture des Gobelins, académicien depuis l'origine, et président de l'institution depuis 1912. Toutes manifestent l'ambition de Julia à rejoindre l'Académie des Dix. Au cours du mois de mai, six lettres prouvent cette candidature avortée dont nous avons essayé de restituer la chronologie :

1. Lettre de Julia Daudet à Gustave Geffroy, marqué au crayon à papier mai 1919.
2. Lettre de Julia Daudet à son fils Léon Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919.
3. Lettre de Léon Daudet à Gustave Geffroy, 18 mai 1919.
4. Lettre de Gustave Geffroy à Léon Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919.
5. Lettre de Gustave Geffroy à Julia Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919.
6. Lettre de Julia Daudet à Gustave Geffroy, 20 mai 1919.

Si la lettre de Geffroy a été signalée au cours d'une note dans un article ancien par Anne-Simone Dufief (2003), les autres demeurent, à notre connaissance, inédites et permettront de mettre en lumière les difficultés des femmes à pénétrer dans une Académie longtemps misogyne. Des analyses génétiques, sociologiques, linguistiques et littéraires serviront à montrer les freins de l'institution voulue par les Goncourt à accepter en son sein « le sexe faible ». Les destinées de Judith Gautier et de Julia Daudet se complètent par effet de miroir. Avant d'aborder plus à fond cette correspondance, il conviendra de rappeler le contexte d'une candidature féminine sous la Coupole, la dynastie de laquelle sont issues ces deux femmes de lettres avant d'évoquer rapidement l'opposition traditionnelle entre l'Académie Goncourt et le comité Vie Heureuse-Femina.

1. Une femme à l'Académie ?

Au cours de la fin du XIX^e siècle, les femmes vont tenter de forcer les portes des diverses institutions littéraires. Dans l'ombre, elles jouaient déjà un grand rôle par le biais de multiples salons ; elles réclament dorénavant la lumière pour elles-mêmes. D'ailleurs les élections académiques se décident dans les coulisses en dehors des candidatures officielles. Dans *L'Immortel*, Alphonse Daudet avait déjà dénoncé cette cuisine académique (Melison-Hirschwald, 2012) fomentée dans l'ombre. L'Académie propose, les salons disposent. Tel est l'adage que l'on retrouve à l'envi.

Sous la Coupole, nul jupon. C'est pourquoi, les académies féminines vont se développer tant et si bien que la question d'une candidature féminine se posera avec de plus en plus d'insistance notamment au sein de l'Académie Goncourt. L'Académie française semble la plus rétive à accueillir les femmes. Dans une interview publiée dans *Le Soir* du 2 novembre 1900, le secrétaire général de l'Institut Pingard ne déclare-t-il pas :

Des Immortelles ! C'est impossible. L'Académie française est la section la plus recherchée, celle où l'on accède le plus difficilement. C'est le plus beau joyau de cette couronne superbe qu'est l'Institut ; en un mot, c'est l'Académie française et il n'y en a qu'une au monde. Non, monsieur, non, jamais une femme n'en pourra faire partie. George Sand même n'en fut pas.

Dans un idéal de justice, des voix masculines soutiennent pourtant la cause des femmes de manière générale dans la société. L'égalité recherchée ne constitue qu'un mirage puisqu'il ne faut pas que leur développement entrave celui des hommes. Une place certes mais toujours sous la tutelle masculine. Quelques années auparavant, des listes de candidates avaient circulé ; d'aucuns, comme Louis de Meurville dans *Le Figaro* du 17 avril 1898, ne voient pas l'intérêt de leur accorder une telle faveur :

Et puis, à quoi servirait une Académie de femmes ? À refaire le Dictionnaire ?

Je ne le pense pas. Son but serait plus haut : si les hommes font les lois, ce sont les femmes qui font les mœurs. Elles auraient donc à exercer une utile influence sur la culture intellectuelle et morale de la femme et de la jeune fille, à tous les degrés de l'échelle sociale. Elles auraient à récompenser les efforts faits dans ce sens, à encourager toutes les œuvres de la femme, œuvres d'instruction, de moralité et de charité.

Les femmes n'ont donc droit qu'aux miettes dans un monde d'hommes. Toutefois, aucun règlement ou statut n'interdit la présence des femmes à l'Académie française comme à l'Académie Goncourt tout juste constituée.

Dans le testament d'Edmond de Goncourt puis dans les statuts de l'Académie souhaitée par les deux frères, aucune mention explicite n'indique l'exclusion des candidatures féminines à cette association littéraire. Il est juste indiqué, dans l'article V du règlement intérieur en conformité avec les statuts, que les membres élus à l'Académie française ne pourront appartenir à celle des Goncourt (Robichon, 1975 : 345). À cet égard, de son vivant, au cours des rédactions successives de ses dernières volontés, Edmond avait d'ailleurs pris soin de biffer les candidats admis sous la Coupole tels Loti et Bourget.

Quid des femmes ? Leur mise à l'écart n'a même pas besoin d'être signifiée tant elle semble évidente pour les Goncourt. Leur misogynie est connue de tous. Au grenier d'Auteuil, leur présence n'est pas la bienvenue, ainsi que le signale le maître des lieux dans son *Journal* le 15 novembre 1885 :

Du monde, beaucoup de monde dans mon Grenier [...] Et à la fin de ces réunions toutes masculines, un rien d'élément féminin : les femmes venant chercher les maris ; et aujourd'hui les rameneuses d'époux [*sic*] sont Mmes Daudet, de Bonnières, Charpentier. Les femmes font vraiment très bien sur les fonds et

entrent tout à fait dans l'harmonie du mobilier... Mais la généralité de mon public demande toutefois que les femmes viennent tard, tard, tard... (Goncourt, 1956 : 1198).

Lors du banquet célébrant Goncourt en 1895, l'hôte refuse leur venue. Julia Daudet elle-même le reprochera à son ami comme le rappelle encore Edmond lui-même :

Enfin, le comité, sur mon intervention occulte, a décidé que les femmes ne seraient pas admises au banquet. Décision qui me vaut une aimable scène de Mme Daudet, qui avait fait faire pour ce jour la belle robe japonaise brodée que je lui avais donnée et qui me reproche d'être un *misogyne*, un ennemi des femmes (Goncourt, 1956 : 1094).

Question d'époque mais pas seulement.

Une académie d'Immortelles est de plus en plus évoquée. On parle donc d'une *Académie des femmes de France* dont la presse fait fuiter les futurs statuts. Dans son article premier, la composition de ce cénacle féminin, rappelle celui de la rue des Arts. Dans *Le Soir* du 28 décembre 1900, Jean-Bernard s'en fait l'écho : « une académie uniquement composée de quarante femmes écrivains. La principale fonction de l'académie consistera à travailler en commun à des œuvres ayant pour but d'élever et d'enoblir le caractère moral de la femme française ». Parmi la liste des 40 noms qui reviennent le plus fréquemment, figurent Judith Gautier, Gyp, Julia Daudet, Judith Cladel, Rosemonde Gérard, Rachilde, Clémence Royer ou encore Séverine².

En 1902, le *Journal des débats* et la revue *Femina* organisent un plébiscite auprès de leurs lecteurs pour connaître la composition idéale d'une Académie féminine. Margot Irvine (2008 : 23) qui en rappelle les résultats³ souligne les débuts tâtonnants de ces néophytes qui furent durant très longtemps sous le joug des conventions et de la tutelle masculine :

² Les noms listés sont les suivants: 1. Mme Edmond Adam, 2. Simone Arnaud, 3. Arvède Barine, 4. Jean Bertheroy, 5. Marie-Anne de Bovet, 6. Judith Cladel, 7. Comtesse Colonna, 8. Mme Alphonse Daudet, 9. Dieulafoy, 10. M.L. Gagneur, 11. Mme Eugène Garcin, 12. Judith Gautier, 13. Manoël de Grandfort, 14. Henry Gréville, 15. Gyp, 16. Marie Robert Halt, 17. Mme Jean Laurenty, 18. Daniel Lesueur, 19. Max Lyan, 20. Jeanne Mairet, 21. Mme Hector Malot, 22. Mme Marni, 23. Marie Maugeret, 24. Mme Catulle Mendès, 25. Mme Mesureur, 26. Louise Michel, 27. Mme Marc de Montifaut, 28. Marie-Louise Néron, 29. Mme Leconte de Nouy, 30. G. De Peyrebrune, 31. Rachilde, 32. Princesse Ratazzi, 33. Clémence Royer, 34. Mme Georges Renard, 35. Léonie Rouzade, 36. Rosemonde Gérard (Mme Rostand), 37. Séverine, 38. Mary Summer, 39. Astié de Valsayre, 40. Mme Vincent.

³ Margot Irvine reprend les voix obtenues par les candidates potentielles : Sarah Bernhardt obtient le plus de voix (8276), suivie de près par Madeleine Lemaire (7825 voix) et Mme Daudet arrive à la 14^e place avec 6106 voix.

Ce plébiscite a déclenché dans la presse une série d'articles à propos de l'intérêt de passer à l'étape suivante et de créer, à partir de cette académie féminine idéale, une académie féminine réelle. Bien que le courrier des lectrices du magazine *Femina* indique que celles-ci auraient été en faveur de la création d'une telle académie, la majorité des quarante femmes élues à l'Académie virtuelle se sont prononcées contre l'idée. Elles avancent une grande variété de raisons pour expliquer leurs hésitations (Irvine, 2008 : 16).

En 1904, l'injustice du prix Goncourt remis à Léon Frapié pour *La Maternelle* alors qu'il devait revenir à Myriam Harry pour la bien nommée *Conquête de Jérusalem* incite les femmes à concrétiser leurs projets d'émancipation. Il était temps de frapper du poing sur la table, « de s'indigner efficacement » (Laval-Turpin, 2017 : 79). Pourtant, au sein de l'Académie des Dix, Huysmans lui-même avait défendu le talent de la romancière. Lors de plusieurs interviews, il avait déclaré notamment au *Gil Blas* : « Judith Gautier, Rachilde, Myriam Harry, voilà trois femmes qui ont un grand talent » (Seillan, 2003 : 426). Mais, le poids de la misogynie ambiante conduisit le Président des Goncourt à se plier lui-même aux conventions. On lui prêta sans doute à tort ce mot : « Nous aurions couronné sans conteste *La Conquête de Jérusalem* ; mais l'auteur est une femme ; et nous ne pouvions vraiment créer ce précédent fâcheux » (Seillan, 2003 : 446). En coulisses, Huysmans avait promis de soutenir Myriam Harry : « Bien qu'on ne veuille pas admettre les jupes chez nous, moi je vous conserverai ma voix jusqu'au bout... » (Seillan, 2003 : 446). Avec l'arrivée de l'élection, l'écrivain se rallia cependant à l'opinion commune de ses collègues masculins en prenant le parti de Léon Frapié.

Comme le rappelle Margot Irvine (2012), en réaction contre la remise inique du prix Goncourt à une œuvre mineure, les femmes se regroupent alors sous l'impulsion de Caroline de Broutelles, directrice de la revue *La Vie heureuse*, composant le comité du même nom, qui récompense Myriam Harry. Sylvie Ducas (2003 : 57) souligne le rôle de pionnière joué par l'autrice de *La Conquête de Jérusalem*, « véritable étendard de la féminité lettrée dressée contre la misogynie des Goncourt ». Y figurent les *académiciennes* issues du plébiscite de 1902, aussi bien des femmes de lettres que des artistes ou des femmes liées au monde politique. On retrouve dans le journal *Femina* qui « décide de décerner six prix annuels de 1000 F. au mérite féminin de l'enseignement, de la littérature et de la poésie, des beaux-arts et de la musique » (Leroy, 1998 : 268) les mêmes protagonistes. Et c'est en 1919 que les prix *Vie Heureuse* et *Femina* fusionneront.

L'émancipation des femmes ne signifie pas pour autant leur renoncement à entrer dans les cénacles masculins. L'Académie française restera longtemps inflexible, se refusant à accepter dans ses fauteuils des membres féminins. Finalement, ce sera

l'Académie Goncourt qui accueillera la première des académiciennes en la personne de Judith Gautier.

2. Les premières « goncourtisables »

2.1. Un(e) Gautier à l'Académie

Rompant avec cette loi non écrite de l'éviction du « beau sexe » chez les Goncourt, la fille de l'auteur du *Capitaine Fracasse* devient la première femme à entrer à l'Académie des Dix le 28 octobre 1910 lors de la 47^e réunion de l'assemblée, succédant à Jules Renard au deuxième couvert.

Dès la mort de Huysmans en 1907, la question d'une candidature féminine était évoquée. Dans la presse circulaient les noms de Lecomte, Ajalbert, Darien, Retté, Boyer d'Agen, Henry Céard, Victor Margueritte, ainsi que celui de l'auteur de *Poil de carotte*, non encore élu. La difficulté à choisir un écrivain masculin oriente la possibilité de l'élection d'une femme. À l'époque, c'est Judith Gautier qui apparaît la mieux placée pour succéder à l'auteur de *Là-Bas*, « Le bruit court même que les goncourtistes, embarrassés entre tant de candidats masculins également pourvus de titres, pourraient bien s'en tirer en élisant une femme. Et l'on cite tout bas le nom de Mme Judith Gautier ». C'est ce que révèle Crayon d'or dans *Le Petit Caporal* du 4 octobre 1907.

Ce n'est pas le seul journal qui envisage cette candidature. Selon l'article « Le féminisme à l'Académie » paru dans *La République Française* du 15 octobre 1907, le choix de cette dernière interviendrait « pour mettre tout le monde d'accord » en tant que « candidature de conciliation et d'opportunité ». Jules Renard sera finalement l'heureux élu, Judith Gautier lui succédant lors de sa disparition trois ans plus tard.

Bis repetita. Les conditions sont à peu près les mêmes en 1910. Peu de femmes furent citées dans la presse pour faire partie de l'Académie des Dix. Marcelle Tinayre fait une timide apparition dans *La Presse* du 11 juin et dans *Le Phare de la Loire* du 1^{er} juillet, toujours accompagnée de la fille de Gautier. C'est en effet le nom de Judith Gautier qui continue de rallier tous les suffrages parmi les candidatures féminines. Dans une réunion préparatoire l'après-midi du 26 octobre chez Léon Hennique, plusieurs demandes avaient été présentées dont celles de Rémy de Gourmont, Ajalbert, Henry Fèvre, Georges Lecomte, Urbain Gohier, Victor Margueritte et Paul Claudel. Aucune d'entre elles n'ayant paru devoir obtenir la majorité, Lucien Descaves a posé la candidature de Mme Judith Gautier, sur le nom de qui l'accord s'est bientôt fait⁴.

⁴ Dans les Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt cote 4 Z 137, on a retrouvé le registre des comptes rendus des réunions. La 47^e réunion tenue le 28 octobre 1910 concernant l'élection de Judith Gautier met en avant le manque d'accord concernant les candidatures masculines proposées : « Aucune d'entre elles n'ayant paru devoir obtenir la majorité, Lucien Descaves a posé la candidature de Mme Judith Gautier, sur le nom de qui l'accord s'est bientôt fait. ».

L'élection a toutefois été remise au 28 octobre, afin de permettre à Paul Margueritte⁵, absent, de voter. Dans le compte rendu de celle-ci, on apprend que « Le premier tour de scrutin a donné sept voix à Mme Judith Gautier, contre deux (MM. É. Bourges et Léon Daudet) à M. Paul Claudel ».

Dans une interview, « Promenades et visites, un début chez les Goncourt », publiée dans *Le Temps* du 25 novembre 1910, l'heureuse élue confie son étonnement à Raoul-Aubry car elle connaît peu les académiciens qui l'ont choisie :

– Il est fort singulier que je ne connaisse encore nul de ceux qui m'ont choisie et dont je deviens le collègue. Figurez-vous que j'ai parfois entrevu Octave Mirbeau, et que j'ai vu deux fois Lucien Descaves, qui fut en réalité le promoteur de ma candidature ; mais les sept autres sont pour moi des étrangers dont le geste m'a d'autant plus surprise et charmée.

Faisant déjà partie du comité Vie Heureuse-Femina depuis 1904, Judith Gautier sera d'abord assidue puis ne siègera que ponctuellement aux côtés des Dix, surtout à partir de la Première Guerre Mondiale. Fille de Théophile Gautier et épouse de Catulle Mendès, belle-sœur d'Émile Bergerat qui rejoindra les Goncourt en 1919, ce n'est sans doute pas seulement la personnalité pourtant flamboyante de l'impétrante qui retient l'attention mais surtout l'appartenance à une lignée d'hommes de lettres. Gautier faisait partie du cercle d'Edmond de Goncourt. Catulle Mendès qui restera l'époux de Judith durant dix ans aura aussi marqué son temps de son esthétisme fin-de-siècle. Judith Gautier répare ainsi les insuccès et la non-reconnaissance de Théophile. Les conditions de son élection traduisent également un choix par défaut face à l'impossibilité du cénacle de s'accorder sur un nom masculin. En outre, une fois choisie, la consultation des comptes rendus des réunions de l'Académie Goncourt montre une Judith Gautier effacée littéralement des registres à tel point que son absence est rarement signalée. Même la date exacte de son décès, le 26 décembre 1917 est inscrite au crayon à papier (99^e réunion). Peut-on y voir alors un membre véritable de l'Académie ? On songe plutôt à une candidature par procuration afin de rendre hommage au père disparu ainsi qu'aux Goncourt eux-mêmes, comme conclue Henry Malherbe dans son interview dans *Comœdia* du 29 octobre 1910, « Les choix qu'ont fait, hier, les membres de l'Académie des Goncourt, eût particulièrement ravi les auteurs de Manette Salomon. C'est là, un acte à la fois de piété et de probité littéraires ».

Dès la mort de Judith Gautier se pose la question bien légitime d'une succession féminine qui se pose avec plus d'acuité encore que depuis la mort de Huysmans. La presse se fait l'écho des noms qui circulent, soutenus par les féministes dont Aurel : Rachilde (dans *L'Heure* du 4 janvier 1918 ou *L'Éclair* du 21 janvier 1918), Séverine, Colette (dans *Le Siècle* du 31 décembre 1917 ou dans *Excelsior* du 12 avril 1918), Marie

⁵ Rappelons que Paul Margueritte soutenait une candidature féminine à l'Académie Goncourt.

Lenéru, Marcelle Tinayre, Delarue-Mardrus, Jeanne Landre, Renée Vivien ou Myriam Harry (selon l'article « La succession de Judith Gautier » signé Jupila et paru dans *La Vérité* du 6 janvier 1918). On aura même droit à un classement dans *La Lecture* du 28 avril 1918 :

Très prochainement, en dépit des gothas et des obus, on préparera chez les « Goncourt » l'élection d'un nouvel académicien... ou d'une nouvelle académicienne.

Car il est probable que si Courteline n'est pas élu, c'est une femme de lettres qui succédera à Judith Gautier.

Et voici le tableau :

Séverine, Colette tiennent la tête.

Viennent ensuite : Marcelle Tinayre, Myriam Harry, Daniel Lesueur, Lucie Delarue-Mardrus, Guy Chantepleure, la comtesse de Noailles, Mme Bracovan et Rosemonde Gérard.

Quelque temps plus tard, la mort de Mirbeau laisse à nouveau un fauteuil vacant. Cependant, aucune femme ne sera choisie. En effet, si le « beau sexe » a réussi à entrer à l'Académie des Dix, il ne faudrait pas croire que leur place se trouverait acquise. En 1910, lors de l'élection de Judith Gautier, « la femme qui écrit est » pour beaucoup d'hommes de lettres « un monstre qu'il faut exterminer », propos repris par d'Antin qui signe la rubrique « Notes Parisiennes » dans *La Liberté* du 24 octobre 1910. Quelques années plus tard, en 1918, on évoque dans plusieurs journaux, comme dans *La Liberté* du 12 janvier, *Le Rire* du 19 janvier ou dans *La Presse* du 14 février, le nom de « Goncourtisanes » pour qualifier ces femmes avides pourtant d'une reconnaissance littéraire bien compréhensible.

Notons que la pionnière Judith Gautier a tracé un sillon contre lequel l'ensemble des misogynies ne pourra plus aller. Dans *La Presse* du 14 mai 1919, à l'occasion de la mort de Paul Margueritte, on lit : « Ce fut un homme qui succéda à Judith Gautier ; ce sera peut-être une femme qui succédera à Paul Margueritte ».

C'est peut-être cette idée qui a germé dans la tête de Madame Alphonse Daudet en cette période. Son nom n'apparaît pourtant à aucun moment entre 1910 et 1919 parmi les candidates potentielles à l'Académie des Dix dans la presse.

2.2. Julia Daudet : une candidate légitime

Avant l'étude plus détaillée des lettres qui montrent les preuves de l'engagement d'une autrice prête à incarner la deuxième femme à entrer chez les Goncourt, il convient de rappeler la légitimité de sa candidature.

Veuve d'Alphonse Daudet, ami intime d'Edmond et co-exécuteur de la succession Goncourt, mère de Léon, membre de l'Académie depuis sa création à la place de son père défunt, Julia n'est pas une femme de lettres qui surgit de nulle part. Comme pour Judith Gautier, sa prétention à rejoindre l'Académie des Dix s'explique aussi par un entourage familial d'écrivains. Comme la fille de Théophile, elle participe à la

création du Vie Heureuse-Femina. Mais là où leurs destinées divergent, c'est que Julia ne sera jamais officiellement candidate à la succession de Paul Margueritte, décédé à la fin de l'année 1918. C'est ce parcours avorté que nous voudrions évoquer. Si Judith Gautier fut « la première académicienne de France » comme le titrait *Femina* en 1910⁶, Julia Daudet eût pu être en effet la deuxième une dizaine d'années plus tard. Un entrefilet de *L'Intransigeant* du 17 janvier 1918 semble entériner cette filiation :

Les Goncourt éliront-ils encore une fois une femme ? Pour le cas où ils s'y résoudraient, plusieurs noms ont été prononcés. Mais Mme Alphonse Daudet ne pourrait-elle en ce cas être candidate ? Goncourt disait : « Il n'y a que deux femmes qui écrivent le français, Mme Judith Gautier et Mme Alphonse Daudet.

La question de la période de réflexion est importante. Après la Première Guerre Mondiale, Julia Daudet (1920 : 227-228) se plaint dans son *Journal* « des caprices, des ambitions, des petits intérêts » y compris au sein du comité Vie Heureuse-Femina : « Mes nombreuses lectures pour le prix Vie Heureuse m'amènent cette fois à une heureuse philosophie. Je n'espère plus rien de la clairvoyance ou de la justice littéraire ».

Bien qu'elle trouve du plaisir à évoluer au milieu de ses consœurs, elle commence à éprouver une certaine frustration. Peut-être est-ce en réaction qu'elle songe à se porter candidate à la succession de Paul Margueritte ? Cependant, dans son for intérieur, Julia Daudet se sent tout à fait légitime pour être la seule femme apte à faire partie de l'Académie des Dix, et ce, depuis très longtemps. Dans son *Journal*, Goncourt (1956 : 881) reconnaît les qualités exceptionnelles de l'épouse d'Alphonse Daudet : « Elle a, cette femme, des délicatesses et des gentillesse de cœur qui ne sont qu'à elle ». Dans une interview datant de 1910, dont un extrait est recueilli dans *Express* des 24 et 25 décembre, force est de constater que madame Alphonse Daudet semble désapprouver le choix de Judith Gautier :

Ce pauvre ami ! s'est-elle écriée, jamais, entendez-vous, jamais, de son vivant, il [Edmond de Goncourt] n'aurait laissé une femme entrer dans son Académie ! Il me l'a dit cent fois, « chère madame, si une femme devait un jour être des nôtres, ce serait vous ! Vous seriez toute désignée. Malheureusement c'est impossible. Nous ne pouvons pas accueillir les femmes »⁷.

⁶ H.A., « La première académicienne de France », *Femina*, 15 novembre 1910, p. 13. Voir aussi *Le Matin*, 28 octobre 1910, p. 1 qui titrait en une « Une Académicienne enfin ! » avec un portrait de Judith Gautier.

⁷ De plus, Mme Alphonse Daudet se félicitait de compter sur l'appui de Goncourt. Une lettre de ce dernier du 12 octobre 1884 évoque son admiration pour l'épouse d'Alphonse : « Le Goncourt jusqu'à présent méprisait les femmes comme stylistes, mais depuis que vous êtes, chère madame, dans la partie, diable, diable, il faut se tenir... » (Dufief, 1996: 166).

Cela voulait-il signifier que Julia s'estimait être la candidate naturelle d'Edmond de Goncourt ? Ou bien cela voulait-il dire qu'aucune femme n'eût pu rejoindre les Dix ? Dans son *Journal*, quelques années plus tard, Julia (1920 : 190) confie que Judith Gautier « méritait » son admission à l'Académie Goncourt. Elle écrit ses mots au moment où la fille du poète est en train de s'éteindre à Dinard à la fin de l'année 1917. À lire l'éloge de Judith, il semble que le journaliste ait voulu créer un buzz avant l'heure. Ou bien Julia se rachète-t-elle dans cette publication intime des mauvaises pensées qu'elle a pu éprouver à l'élection d'une possible rivale ? On ne peut trancher de façon certaine la question. Cependant, il est clair que la veuve d'Alphonse Daudet souhaitait vivement rejoindre l'Académie Goncourt.

Cette femme plutôt conservatrice, qui se fait appeler madame Alphonse Daudet, qui n'a jamais revendiqué aucune reconnaissance individuelle, manifeste ainsi une ambition méconnue que cette correspondance inédite ravive. Contrairement à l'Académie française, faire acte de candidature chez les Goncourt n'obéit à aucun protocole. L'écart existant entre une volonté personnelle et la concrétisation d'une demande demeure ainsi très ténu. Cette recherche permet de revisiter complètement la place qu'aurait souhaité avoir Julia Daudet à l'Académie Goncourt.

Les lettres présentées ont été retrouvées parfois sans dates ni enveloppes. Lorsqu'il est fait mention d'une date, elle est souvent inscrite au crayon à papier par quelqu'un d'autre que l'auteur de la lettre. Nous avons alors tenté de suivre l'ordre qui nous a semblé le plus logique au cours du mois de mai 1919 pour rendre compte des espoirs déçus d'une écrivaine qui pensait avoir toute sa place au sein de l'Académie des Dix.

3. Les lettres de la discorde

Le rappel du contexte d'une candidature féminine chez les Goncourt permet de mieux comprendre la déception de Julia Daudet quand elle apprendra qu'Émile Bergerat, qui plus est, beau-frère de Judith Gautier, sera finalement choisi le 21 mai 1919 pour succéder à Paul Margueritte.

La première missive de Julia est adressée à Gustave Geffroy, romancier naturaliste, membre de l'Académie Goncourt dès l'origine et son actuel président, ami de la famille Daudet depuis fort longtemps⁸.

⁸ Dans un souci de lisibilité, la ponctuation manquante a été rétablie par nos soins afin de rendre la lecture la plus attrayante possible. La transcription a consisté à reproduire avec fidélité les lettres originales présentées en annexes, notamment en respectant la typographie, les ratures et ajouts. Les commentaires des autrices de l'article sont entre parenthèses. Les conventions adoptées sont celles couramment utilisées en critique génétique pour être le plus fidèle à la transcription du manuscrit : les mots raturés sont entre crochets droits, les mots ajoutés entre chevrons, nos commentaires en italique et entre parenthèses.

3.1. Carte-lettre⁹

(au crayon à papier) mai 1919

Dimanche soir

Cher ami, quel crève-cœur pour moi de penser que j'étais si près de votre comité mercredi dernier et que vous m'avez tous si vite abandonnée. Que Léon se soit abstenu ce jour-là, il y mettait peut-être une discrétion, mais que l'on ait considéré cela autrement, c'est bien pénible pour moi quant au résultat qui me tenait tant à cœur. Pensez-vous que cela soit réparable ? J'ai voulu vous dire ma déconvenue.

Et ma constante amitié.

J. A. Daudet

La lettre date probablement du mercredi 7 mai, une quinzaine de jours avant la rencontre officielle des académiciens car l'élection aura lieu le 21 mai. Julia fait référence à une réunion informelle des Dix dans les coulisses du choix final. Selon elle, son fils Léon ne souhaitait pas favoriser la candidature de sa mère dans le sens où, dans un souci de neutralité, il aurait préféré rester sur la réserve en laissant une certaine liberté aux Académiciens, afin de ne pas influencer le vote. L'absence de Léon, interprétée par d'autres comme un boycott, aurait eu une répercussion négative sur sa candidature.

Malgré les efforts de Julia pour comprendre ce rejet, cette dernière apparaît abattue mais ne renonce pas à ses ambitions. D'une écriture ferme et assurée, elle réclame réparation du préjudice subi. Les termes tels « crève-cœur », « tant à cœur », « déconvenue » manifestent l'intensité de la déception éprouvée par la mère de Léon. En outre, elle se sent rejetée : « abandonnée » et en veut aux anciens amis de son mari de ne pas avoir défendu sa cause. La formule finale « Et ma constante amitié » diffère des lettres que nous avons pu analyser. D'habitude, Julia Daudet fait toujours référence à l'ancienneté de leurs liens, rappelant avec nostalgie le passé doré avec son époux mais ici, c'est au nom de l'amitié avec Geffroy qu'elle demande réparation. Julia lui rappelle la permanence de son affection au moment où elle en a le plus besoin. C'est la première fois qu'elle utilise le terme « déconvenue », substantif clé qui sera repris dans les correspondances suivantes et qui nous aura permis de dater ces lettres. Il apparaît comme le leitmotiv des échanges à venir.

3.2. Lettre de Julia Daudet à son fils Léon¹⁰

(au crayon à papier) mai 1919

Paris dimanche soir

⁹ Apparemment (pas de timbre, « pneumatique » barré...), de Julia Daudet adressée à Monsieur Gustave Geffroy, Administrateur des Gobelins, 42 av. Gobelins, Paris.

¹⁰ Pas d'enveloppe, ni de date.

Cher Léon,

J'apprends que j'étais tout près d'être nommée à l'unanimité membre du comité Goncourt. Et que c'est ton abstention de mercredi dernier qui a tout démolé. Était-elle voulue ? L'as-tu fait exprès ? Il ne peut être question d'un oubli.

Si tu regrettes comme moi cet échec qui me laisse un regret incessant tu penses peut-être tout réparer et je t'en prie agis auprès de nos amis. Il est encore temps car on a cru que tu étais contre. Tu n'as qu'à affirmer le contraire.

Méméya.

Ce que nous pouvons considérer comme étant la deuxième lettre concernant cette affaire, est celle d'une mère à son fils. Pour Julia, la victoire lui semblait nettement acquise. Comme dans le message précédent adressé au président de l'Académie Goncourt, la femme de lettres se sentait très proche du but : elle était « si près » ; elle se trouve à présent « tout près d'être nommée à l'unanimité ». De la même façon, Julia ne s'estime pas vaincue en souhaitant la réparation de son préjudice. Mais alors qu'elle le formulait d'une question à Geffroy : « Pensez-vous que cela soit réparable ? », elle change de ton vis-à-vis de son fils : « tu penses peut-être tout réparer » en incitant Léon à se positionner en sa faveur de manière active : « je t'en prie agis auprès de nos amis » ; « Tu n'as qu'à affirmer le contraire ». Au rappel de la vieille amitié avec l'administrateur des Gobelins se substitue l'amour filial qui commanderait à Léon de soutenir fermement la candidature de Julia. Le parallélisme de construction et la répétition du substantif « regret » mettent en avant le devoir de Léon vis-à-vis de sa mère, indépendamment des compétences, des qualités intrinsèques à l'impétrante. Cette lettre en dit long sur la « cuisine académique » qui se déroule en coulisses, bien en amont des réunions du comité Goncourt. Le ton se fait accusatoire : « c'est ton abstention de mercredi dernier qui a tout démolé » ; « Tu n'as qu'à affirmer le contraire ». La pression que Julia met à son fils s'apparente à un chantage affectif bien éloigné d'un discours rationnel et construit. Si l'écriture est ferme et assurée, elle traduit aussi le désarroi d'une femme qui touchait à son rêve. Le fait que la préposition « contre » soit soulignée traduit bien la ténacité d'une femme prête à tout pour atteindre ses objectifs.

Enfin, il convient de commenter la signature de Julia. « Méméya » manifeste l'affection. À l'accusation succéderait un retour à l'amour maternel ou s'agit-il encore une fois d'une forme de pression familiale pour inciter Léon à l'action ? En tout cas, cette mention finale est limitée au cercle intime. On sait que Yaia¹¹ était le surnom donné par Alphonse à son épouse. Et on trouve « Mémé » dans la correspondance

¹¹ On apprend dans *Le Nabab* (Daudet, 1990 : 542), grâce aux annotations de Roger Ripoll, que ce diminutif était réservé à Julia Daudet.

échangée entre les Daudet et Goncourt¹². Ce mot-valise confère à Julia un statut de grand-mère, de matriarche qu'on ne peut mettre de côté¹³.

3.3. Lettre du 18 mai de Léon Daudet à Gustave Geffroy

18 mai 1919

Mon cher ami,

La lettre ci-incluse vous montrera dans quelle situation fausse vous me mettez vis-à-vis de ma chère maman, bien involontairement, c'est entendu.

Céard m'avait parlé de la candidature de maman au mois de novembre dernier. J'avais répondu avec la joie affirmative que vous imaginez. À un dîner suivant, Ajabert, à qui je faisais, en fin de repas, une allusion directe à cette candidature, a détourné la conversation sans me répondre ; je croyais donc que l'affaire continuait, mais qu'on préférerait n'en pas parler devant nos amis.

Depuis Ajabert m'a dit qu'on avait pensé à Paul Adam et vous m'avez écrit vous-même que l'on proposait Bergerat. J'ai su à ce moment que la candidature de maman était éliminée, pour un motif inconnu de moi. Mais voilà que Céard dit à maman que c'est mon absence au dernier moment qui a empêché la candidature à l'unanimité ! Cela, je ne puis l'admettre. Je vous demande donc s'il n'y a pas moyen de rattraper cette candidature, qui, vous le pensez bien, m'aurait comblé de joie et me comblerait de joie.

En somme il va arriver ceci que ma pauvre maman sera victime de ma réserve en la circonstance. Jugez de mon véritable et profond chagrin.

Affectueusement à vous

Léon Daudet

Cette troisième lettre de Léon Daudet à Gustave Geffroy est datée du 18 mai, soit trois jours avant la réunion décidant de l'élection du prochain académicien. Le fils d'Alphonse et de Julia apparaît tiraillé entre des sentiments contradictoires qui le paralysent : « La lettre ci-incluse vous montrera dans quelle situation fausse vous me

¹² Lettre d'Edmond de Goncourt à Julia Daudet d'août 1888 : « Vous avez l'air de croire, chère Madame, que l'auteur de *Chérie*, en la patrie de son livre, oublie Champrosay. Eh bien ! non, et pas plus tard que cette nuit, il a rêvé de Mme Daudet, de *mémé*, mais pas de Daudet toutefois, malgré sa préférence bien connue pour le mari ». (Dufief, 1996 : 243).

¹³ Par manque de comparaison, on ne saurait généraliser ce surnom affectueux utilisé dans le cercle familial. En effet, d'habitude, Julia se réfère à son nom d'épouse quand elle signe ses lettres, même à des amis proches : Julia A. Daudet ou Madame Alphonse Daudet dans la signature d'articles.

mettez ». Accusé par sa mère de sa réserve voire de son abstention à la soutenir, il se tourne vers Gustave Geffroy, que l'on pourrait considérer comme une figure paternelle de substitution. Faisant autorité chez les Goncourt, l'académicien ami de la famille Daudet pourrait influencer sur le résultat de l'élection qui paraît incertain. Mais surtout, il délègue à Geffroy le soin de lever ce malentendu. De plus, ce geste lui permettrait de l'innocenter. Léon refuse cette accusation non fondée : « Cela, je ne puis l'admettre ». Il se place lui-même dans la situation de l'enfant qui ne veut pas peiner sa mère : la répétition familière du nom « maman », accentué par « ma pauvre maman » ou « ma chère maman » confirme l'incapacité du fils à se détacher d'elle. Ainsi, comme nous venons de le mentionner, Léon n'occupe pas davantage une position adulte vis-à-vis de Geffroy.

Pourtant, Léon détient un rôle central auprès des Goncourt. En mémoire de son père, d'Edmond lui-même, il fait partie intégrante de cette institution littéraire avant même sa création. Sachant Alphonse Daudet très malade, Goncourt avait depuis longtemps prévu dans son testament le remplacement de celui-ci par son fils en cas de décès prématuré¹⁴. Au-delà de la dynastie familiale, l'auteur des *Morticoles* évoque les liens qui l'unissent aux autres hommes de lettres, académiciens en place ou ceux en passe d'être choisis. Pour la première fois dans ce corpus, le nom de Céard est mentionné. Des échanges épistolaires, recueillis par Marie-France et Jean de Palacio (2020), ont eu lieu entre la « victime » et l'auteur de *Terrains à vendre au bord de la mer* et nous ne pouvons que faire des suppositions s'agissant du rôle exact joué par lui dans cette affaire¹⁵. En tout cas, Céard a toujours entretenu de bonnes relations avec la famille Daudet, y compris après la mort d'Alphonse pour lequel il écrivit notamment un touchant portrait et se battit pour la postérité de son œuvre ; de son côté, Julia l'a soutenu lors de sa candidature auprès des Dix, comme le signale Ronald Frazee (1963 : 36), lui a dédié son *Journal*, et lui a toujours manifesté son affection. Plus qu'un malentendu

¹⁴ Lorsque son ami Alphonse Daudet a été vraiment affaibli par la maladie, Goncourt a choisi Léon pour lui succéder en cas de disparition puis lui a adjoint Léon Hennique comme co-exécuteur testamentaire.

¹⁵ Dans les comptes rendus du fonds Goncourt 4 Z 137, que nous avons eu le privilège de consulter, nous avons pu ratifier la bonne entente entre Céard et les Daudet. Dès la succession de Huysmans, Céard avait obtenu d'abord le soutien de Léon Daudet, Gustave Geffroy et Léon Hennique. Au 3^e tour, ce dernier lui retire sa voix au profit de Jules Renard qui sera finalement choisi. Geffroy et Daudet lui conserveront leur vote (29^e réunion du 24 octobre 1907). Lors de la succession de Jules Renard, le nom de Céard n'est pas mentionné : « le premier tour de scrutin a donné 7 voix à Mme Judith Gautier contre 2 (MM. Élémer Bourges et Léon Daudet) à M. Paul Claudel » (47^e réunion du 28 octobre 1910). Le 29 mai 1918, Céard obtient la majorité grâce aux voix d'Élémer Bourges et de Rosny aîné. Initialement, il avait eu le soutien de Daudet, Rosny jeune, Ajalbert et Gustave Geffroy.

entre amis, c'est, nous semble-t-il, davantage la question de l'élection à l'unanimité de Julia qui pose problème, difficulté sur laquelle nous reviendrons.

La volonté de Julia de rejoindre l'Académie Goncourt est très ancienne ainsi que nous l'avons souligné plus avant et comme en témoignent dans cette lettre les conversations rapportées par son fils. Léon affirme à Geffroy avoir appris avec joie la candidature de sa mère par Céard, récemment élu en remplacement de Judith Gautier, en mai 1918. Si les autres académiciens paraissent informés de la candidature de Julia, ils semblent en faire peu de cas. Jean Ajalbert est de ceux-là¹⁶. Quant à l'auteur d'*Une belle journée*, se sent-il coupable d'avoir été choisi à la place d'une femme, succédant à Judith Gautier ? La première femme élue à l'Académie Goncourt au deuxième tour créerait un précédent selon lequel cette place serait une conquête féminine de plein droit. Se croit-il illégitime par rapport au choix de Goncourt qui ne l'avait pas retenu dans sa dernière liste d'académisables¹⁷ ? Bref, autant d'hypothèses montrant que la situation n'est pas claire. Mais on peut avancer que la misogynie se fait à nouveau sentir parmi les académiciens en refusant de prendre en considération des femmes dont les noms circulaient dans les journaux. Les candidats cités dans cette lettre ne sont que des hommes : Paul Adam et Bergerat. Et c'est ce dernier qui sera finalement élu au premier tour avec six voix dont celle de Léon¹⁸. En réalité, le fils de Julia avait déjà fait son choix depuis des semaines. Dans une lettre du 4 mai ne faisant pas partie de notre corpus, il avait clairement écrit à Geffroy : « Va pour cet hurluberlu de Bergerat, qui a écrit quelques belles pages¹⁹ ».

3.4. Lettre de Gustave Geffroy à Léon Daudet

(au crayon à papier) mai 1919

Cher ami

¹⁶ Jean Ajalbert (1863-1947) était un romancier, poète et auteur de récits de voyages. Conservateur du château de la Malmaison puis administrateur de la manufacture nationale de Beauvais, il fut membre de l'Académie Goncourt de 1917 à 1947.

¹⁷ Goncourt s'était brouillé avec Céard qu'il avait nommé exécuteur testamentaire dans son testament du 16 novembre 1884 aux côtés d'Alphonse Daudet. Goncourt n'avait pas supporté l'adaptation théâtrale que Céard avait réalisée du roman *Renée Mauperin*. C'est pourquoi il avait été rayé de la liste des académiciens et écarté d'un rôle quelconque du legs Goncourt. Si Alphonse Daudet a toujours été exécuteur testamentaire, plusieurs hommes lui ont été adjoints après Céard: son fils Léon puis Léon Hennique.

¹⁸ Le détail des voix attribuées à chacun des candidats n'est pas inscrit dans les registres des réunions de l'Académie Goncourt. Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt 4 Z 137, p. 75-76, 21 mai 1919 : 107^e réunion. Présents : MM. Geffroy, Bourges, Hennique, les Rosny, Céard, Ajalbert, Daudet. L'élection, à un seul tour, a donné : Bergerat, 6 voix, élu, Han Rime 1, R. Ponchon 1, R. Rolland 1.

¹⁹ Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt 4 Z 18.

Je pense que vous ne m'accusez pas <personnellement> de vous avoir mis dans une « situation fausse », et que votre reproche s'adresse, très vaguement, à notre réunion entière, mais <il n'est pas plus justifié > [je ne puis que vous répondre ceci :]. Je n'arrive pas à comprendre que Céard ait [dit] <pu dire> à votre mère que votre absence avait empêché la candidature [à] <d'avoir> l'unanimité.

Cela, vous avez bien raison de ne pas l'admettre, car c'est d'une inexactitude absolue. Céard se trompe, et votre mère se trompe lorsqu'elle accuse votre abstention. Je lui écris d'ailleurs pour rectifier cette erreur. [et j'irai la voir si elle le désire pour mettre tout cela au point pour vous et pour moi].

Pour moi, j'ai cru que le projet n'avait pas dépassé la conversation que j'ai eue avec Céard. Au moment du remplacement de Judith Gautier, Mme Alphonse Daudet m'a formellement assuré qu'elle ne tenait pas à son élection [*(mot illisible)*] si nous n'adoptons pas une candidature féminine. Elle avait le droit de changer d'avis, et le cas échéant, ai-je besoin de vous dire que je serai avec vous de toute la ferveur de mon amitié pour votre mère et pour vous, et avec toute la force de mes souvenirs [*(plusieurs mots illisibles)*].

Pour cette fois, je sais qu'il est impossible de revenir sur le choix qui a été fait. N'ayez donc pas de chagrin, et votez avec vos amis comme vous me l'avez écrit.

Affectueusement à vous

Cette quatrième lettre est la réponse immédiate que Geffroy donne à Léon Daudet au sujet de la position délicate que ce dernier occupe au sein de l'Académie Goncourt en raison de la candidature de Julia. La missive suivante que le président des Dix adresse à la mère de Léon a dû être rédigée au même moment. Cependant, afin de restituer le fil des échanges épistolaires, il a été préférable de commencer par le point de vue que Geffroy exprime d'abord à Léon avant de l'indiquer à la mère de ce dernier.

Geffroy répond avec empressement à Léon en citant son expression « situation fausse » et ne prend pas la peine de réécrire sa lettre. On voit donc l'étendue de ses ratures. Mais, peut-être la missive retrouvée constitue-t-elle un brouillon de la lettre qu'il aurait finalement adressée à Léon Daudet, sans doute avec moins de surcharges ? En effet, ce document n'a pas sa place dans la correspondance du fonds Geffroy. Si tel est le cas, on peut néanmoins penser que la lettre reçue par Léon coïncide dans le contenu et dans l'esprit avec ce texte exhumé. Nous l'avons donc, comme l'autre missive de Geffroy, étudié tout en reconnaissant cette possibilité. En tout cas, la plupart des termes barrés renvoient à une défection de Geffroy. La négation restrictive biffée « Je ne puis que vous répondre ceci » manifeste un désir de couper court à la discussion et de se détacher de toute responsabilité. Par ailleurs, lorsqu'il corrige « ait dit » par « ait

pu dire » à propos de Céard, on peut entrevoir sa volonté de ne pas prendre parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Dernier exemple frappant : s'il propose d'abord d'aller rendre visite à la mère de Léon, il envisage plutôt de lui écrire seulement : « Je lui écris d'ailleurs pour rectifier cette erreur. [et j'irai la voir si elle le désire pour mettre tout cela au point pour vous et pour moi] ». Ce changement d'avis au dernier moment laisse perplexe d'autant que la fin de la phrase barrée demeure parfaitement lisible²⁰. On a du mal à comprendre pourquoi il préfère régler le problème par un bref échange épistolaire.

Les éléments ajoutés tel l'adverbe « personnellement » nous semblent aller aussi dans le sens d'une dilution de sa responsabilité individuelle. À l'attaque *ad hominem* de Léon, Geffroy préfère substituer un reproche collectif qui ne porterait pas sur sa propre personne mais sur celui global de l'Académie qu'il dirige pourtant.

Si Geffroy refuse d'endosser une quelconque responsabilité, il se place en détenteur de la vérité. Il compatit avec Léon « vous avez bien raison de ne pas l'admettre, car c'est d'une inexactitude absolue » et renvoie dos-à-dos Céard (« il se trompe ») et Julia Daudet (« et votre mère se trompe lorsqu'elle accuse votre abstention »). Le président de l'Académie Goncourt reconnaît qu'une conversation concernant la candidature de la mère de Léon a bien eu lieu : « le projet n'avait pas dépassé la conversation ». Cependant, il n'en dévoile pas davantage.

Si l'on sait maintenant que la volonté de Julia de rejoindre l'Académie Goncourt existe depuis longtemps, la question de son élection à l'unanimité se trouve éclaircie en grande partie par cette lettre de Geffroy. Dans cette dernière ainsi que dans la lettre suivante, l'auteur de *L'Apprentie* reprend exactement la même construction de la phrase qu'il attribue à Julia Daudet : « Mme Alphonse Daudet m'a [*(mot illisible)*] formellement assuré qu'elle ne tenait pas à son élection [*(mot illisible)*] si nous n'adoptons pas une candidature féminine » (lettre 4) et « [...] ce que vous m'avez [dit si] loyalement <déclaré> au moment du remplacement de Judith Gautier : que vous ne teniez pas à votre élection s'il n'y avait pas de [écrivain] femme candidate » (lettre 5).

La double négation de ces deux éléments-clés de la part de Geffroy mérite d'être commentée. Dans la lettre 4 adressée à Léon, Geffroy emploie la première personne du pluriel « si nous n'adoptons pas une candidature féminine ». À cet égard, il assume en tant que président de l'Académie de refuser toute candidature féminine. En revanche, dans la lettre 5 adressée à Julia, la tournure impersonnelle cache une décision de l'institution « s'il n'y avait pas de femme candidate » et montrera la distance actuelle qui le sépare désormais de Julia.

La lettre de Geffroy à Léon rappelle aussi la persévérance de Julia à être choisie à l'unanimité. On a du mal à comprendre cette obsession à obtenir un plébiscite de la

²⁰ Les autres ratures situées dans la seconde partie de la lettre, deux mots et une phrase, sont en revanche illisibles.

part des Dix. Dans la lettre 2, « tout près d'être nommée à l'unanimité membre du comité Goncourt » ; dans la lettre 3, « la candidature à l'unanimité » ; dans la présente lettre « votre absence avait empêché la candidature à l'unanimité ». En effet, selon elle, l'abstention de son fils aurait donc empêché sa victoire complète comme l'ont mentionné les lettres précédentes.

Et c'était bien cette unanimité la condition *sine qua non* que Julia avait auparavant indiquée pour succéder à Judith Gautier. Dans une lettre de René Dumesnil à Céard qui obtint le fauteuil en 1918, l'explication en est donnée :

On offre la place de Judith Gautier à Mme Daudet, qui accepte à la condition qu'on lui réponde de l'unanimité des voix. Cette unanimité, on ne se risque pas à la lui promettre. Alors, elle refuse, disant : « Si vous tenez à m'être agréables, portez vos suffrages sur Céard ». Geffroy s'emploie avec un dévouement et une diplomatie acharnés (Frazee, 1963 : 54).

Étant donné les liens de Julia Daudet avec l'Académie et avec Céard en particulier à ce moment-là, il est compréhensible que la mère de Léon ait voulu réclamer l'appui total des académiciens. Ce qu'elle imposait à l'époque est-il encore d'actualité en mai 1919 ? La majorité simple lui eût-il suffi ? On peut le penser vu son âge et l'épreuve de la Première Guerre Mondiale que le monde avait traversée. Il était légitime d'affirmer que c'était là sa dernière opportunité de rejoindre les Dix.

Officiellement, rien n'est joué mais officieusement, on sait que c'est Bergerat qui l'emportera : « je sais qu'il est impossible de revenir sur le choix qui a été fait ». Dans le paragraphe précédent, un emploi sans doute erroné des temps verbaux employés par Geffroy semble confirmer le peu de soutien à la candidature de Julia malgré ses vaines promesses :

Elle avait le droit de changer d'avis, et le cas échéant, ai-je besoin de vous dire que je serai avec vous de toute la ferveur de mon amitié pour votre mère et pour vous, et avec toute la force de mes souvenirs [(plusieurs mots illisibles)].

Le premier verbe à l'imparfait au lieu du présent ne laisse aucune chance à la mère de Léon. Le second verbe au futur : « je serai avec vous » paraît sonner bien faux. Dans la lettre qu'il adresse à Julia, Geffroy va développer la même argumentation mais en pesant encore un peu plus ses mots et en cultivant une extrême prudence.

3.5. Lettre de Gustave Geffroy à Julia Daudet

(au crayon à papier) mai 1919²¹

Chère Madame Daudet,

<Après> [avec] votre billet, j'en ai reçu un de Léon. Je vous assure que Céard s'est trompé, et que vous vous trompez [(trois mots

²¹ Pas d'enveloppe, ni de date.

illisibles]) en croyant que l'absence de Léon avait empêché votre candidature. On [n'a] <ne s'est> nullement [voté] <prononcé> contre vous, et s'il avait été question de candidature féminine, je me serais rappelé ce que vous m'avez [dit si] loyalement <déclaré> au moment du remplacement de Judith Gautier : que vous ne teniez pas à votre élection s'il n'y avait pas <de> [écrivain] femme candidate, que seulement alors vous réclameriez votre droit, qui pour moi est certain, [formel] par votre talent, par l'admiration de Goncourt, par la part que vous avez prise à la fondation de notre académie. C'est vous dire, ce que j'écris à Léon, que le cas échéant, je serais avec vous de tout mon souvenir et de toute mon amitié.

Je vous demande donc de ne garder de ceci aucun sentiment de déconvenue pénible. Le choix que nous avons fait ne vous déplaira pas, j'en suis sûr, c'est celui d'un homme de lettres [qui a montré [*mot illisible*]], qui méritait [aussi] d'avoir son jour, comme vous aurez aussi le vôtre si cela dépend de ma vive admiration et de ma fidèle amitié.

Gustave Geffroy

La lettre de Geffroy à Julia manifeste le malaise profond de l'émetteur. Comme dans le texte précédent, il nous a paru indispensable de tenir compte des ratures et des ajouts qui correspondent certainement aux scrupules ou à la gêne profonde du président de l'Académie Goncourt. On relève ainsi pas moins de huit passages raturés dans cette courte missive. Comme dans la lettre adressée à Léon, il est fort possible que ce texte ne soit qu'un document préparatoire à la missive effectivement reçue par Julia. Il n'empêche que, pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, cette correspondance mérite toute notre attention.

L'embarras de Geffroy apparaît dès le début de la lettre. En remplaçant « avec » par « après » votre billet, l'homme de lettres cherche à réagir le plus prudemment possible vis-à-vis de Julia Daudet. À lire sa plume hésitante : « on n'a nullement voté » biffé et remplacé par « on ne s'est nullement prononcé contre vous » ou encore « ce que vous m'avez dit » par « ce que vous m'avez loyalement déclaré », il semble que les deux amis ne se situent pas du tout sur le même plan. Julia s'estime flouée car elle tenait et tient encore sa candidature pour acquise. De son côté, pour Geffroy et les Dix, de simples rumeurs avaient circulé. Henry Céard a peut-être entretenu cette illusion qui n'a jamais été prise au sérieux par l'Académie. D'emblée, la candidature de Julia a été évincée, tout simplement parce qu'il s'agit d'une femme. Le remplacement d'« écrivain » par « femme candidate » montre bien la position de Geffroy, président et en quelque sorte porte-parole des académiciens. À la fin de la lettre, le déplacement de l'adverbe « aussi » : « comme vous aurez aussi le vôtre » appliqué à Julia et plus à Émile Bergerat manifeste l'extrême prudence de l'auteur de *L'Apprentie* voire sa lâcheté.

L'option Julia Daudet n'a donc même pas franchi la première étape de la candidature alors que le nom de Bergerat a rallié *a priori* la majorité des suffrages avant la tenue de l'élection.

Ce n'est pas tant la personne de Julia Daudet qui est visée mais la présence des femmes à l'Académie Goncourt qui pose problème :

Et s'il avait été question de candidature féminine, je me serais rappelé ce que vous m'avez [dit si] loyalement <déclaré> au moment du remplacement de Judith Gautier : que vous ne teniez pas à votre élection s'il n'y avait pas <de> [écrivain] femme candidate, que seulement alors vous réclameriez votre droit, qui pour moi est certain [...] (Lettre de Gustave Geffroy à Julia Daudet).

En effet, Geffroy bâtit sa plaidoirie sur cette phrase-clé qu'il reprend à son accusatrice. En amont, une discussion et une décision sur le principe d'une candidature féminine (« la proposition de la candidature féminine ») ont dû avoir lieu. Et ce principe a été refusé. Du moins pour le moment... À la disparition de Bergerat lui-même, se posera à nouveau la question de la possibilité de choisir une femme chez les Dix. Pressé par Huguette Garnier dans son article « Pourquoi pas ? », apparu dans *Excelsior* du 19 octobre 1923, Geffroy ne se montre pas opposé à accueillir d'autres consœurs ni à récompenser le cas échéant des écrivaines de talent :

– *Personnellement*, maître, verriez-vous volontiers, actuellement, une femme membre de l'académie Goncourt ?

Le président des Dix réfléchit un instant et réplique :

– Pourquoi pas ? Nous ne discuterons pour cette candidature – comme d'ailleurs pour l'attribution du prix – que du mérite de l'écrivain.

Et voilà qui va faire naître bien des espoirs !...

Ces propos du président de l'Académie Goncourt, quelques années après cette affaire, montrent que, derrière une apparente ouverture aux femmes, les actions des Dix ne vont pas dans ce sens-là comme le soulignait la journaliste au début de cet article.

La reprise insistante des propos de Julia par la double négation de son argumentation manifeste le détachement de Geffroy comme nous avons déjà pu le commenter. Par ailleurs, le sens de « alors » dans « que seulement alors vous réclameriez votre droit » est à comprendre comme un raccourci, une ellipse, qui montreraient l'empressement du président des Dix à rédiger cette lettre : « alors » ne renvoie pas au fait qu'il n'y ait pas de candidature féminine, mais à l'inverse (tiré par inférence du contexte) : « si on acceptait une candidature féminine, seulement alors vous seriez candidate ». Dans la dernière partie de cette phrase, la candidature d'une femme reste donc hypothétique renvoyant à un futur incertain alors que Geffroy aurait pu se montrer

beaucoup plus assertif : « C'est vous dire, ce que j'écris à Léon, que le cas échéant, je serais avec vous de tout mon souvenir et de toute mon amitié ».

De façon globale, Geffroy essaie enfin de minimiser le tort porté à Julia en mettant en avant leurs liens d'amitié et en la flattant : il lui rappelle le rôle fondateur qu'elle a joué au sein de la future Académie Goncourt et multiplie l'emploi de termes d'affection tels que « loyalement, fidélité, amitié, souvenir ».

À la fin de sa lettre, il n'empêche que le président de l'Académie Goncourt semble prendre ses distances. Les jeux sont faits : Julia a déjà perdu mais elle devrait se réjouir du choix de Bergerat, choisi à sa place. L'emploi du futur : « ne vous déplaira pas », « vous aurez aussi le vôtre », le discours rapporté (phrase impérative), et la reprise du substantif « déconvenue » permettant de lier leurs échanges épistolaires traduisent le ton péremptoire employé par l'ami soi-disant fidèle de Julia. Écrite à la hâte, cette cinquième lettre du corpus reflète les hésitations et les maladresses de Geffroy, incapable d'assumer son rôle en tant qu'ami de Julia comme en tant que président de l'Académie Goncourt.

3.6. Lettre de Julia Daudet à Gustave Geffroy

De l'Académie Goncourt

42 av. Gobelins, Paris

Paris 31 Bellechasse

20 mai XIX

Cher ami,

Et d'abord, cher ami, croyez bien que je ne vous en veux pas de ma déconvenue quoiqu'elle ait été grande et profonde mais j'arrive à ne plus rien comprendre à tous ces malentendus. Et d'abord, il y a une petite erreur initiale. Si à propos de notre ami Céard, j'avais dit « pourvu que vous ne nommiez pas une femme, j'abandonne mon élection », c'était pour lui, mais non pour l'avenir.

En outre, sachant votre bonne intention après la mort de Paul Margueritte, il avait affirmé à Lucien, sans doute pour lui faire un grand plaisir, que ma nomination²² était assurée, et Lucien me l'avait répété pour me faire plaisir aussi : Et j'y comptais.

Que la proposition de la candidature féminine n'ait pas été écoutée, présentée en général, peut-être avec mon nom prononcé eût-elle eu quelque chance.

Mais ce n'est pas à moi de discuter, pas plus que ce n'était à moi de me présenter, puisque je croyais qu'on le faisait pour moi.

²² C'est Émile Bergerat qui va prendre la place de Paul Margueritte (21 mai 1919), sans doute même si l'élection n'avait pas encore eu lieu, le résultat n'a pas été une surprise, sauf pour Mme Daudet qui ne s'y attendait pas du tout.

Trop de discrétion, de mystère pour m'éliminer si facilement !
Pardonnez-moi mes regrets, et croyez toujours, cher ami, à ma
fidèle et bien ancienne affection.

J. A. Daudet

Datée du 20 mai 1919, la dernière lettre du corpus de Julia Daudet à Gustave Geffroy a été écrite la veille du vote pour élire le successeur de Paul Margueritte. La bataille était donc perdue d'avance pour la malheureuse impétrante. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, le choix était fait depuis longtemps en coulisses en faveur d'Émile Bergerat, la candidature de Julia Daudet n'ayant même pas été discutée. Pourtant, cette ultime lettre de la mère de Léon existe et nous semble obéir à un but bien précis. Malgré la défaite annoncée, Julia poursuit jusqu'au bout sa volonté de justifier sa place parmi les Goncourt, comme sa dernière plaidoirie.

La veuve d'Alphonse Daudet attendait évidemment plus de soutien et de considération de la part de Gustave Geffroy, vieil ami de la famille. Le ton de sa missive manifeste cependant qu'elle n'est pas dupe de la défection dont elle a été victime. L'ultime reprise du substantif « déconvenue » traduit son sentiment d'abandon, renforcé par les adjectifs « grande » et « profonde ». Refusant la polémique, presque sous la forme d'une prétériorité, l'écrivaine rétablit les propos qu'elle a tenus en les contextualisant. Elle montre ainsi de façon très habile son amitié envers Céard et sa position qui ne valait que dans ce cas particulier.

En introduisant son second fils dans la partie, Julia Daudet rappelle aussi au président des Dix que sa candidature auprès des Goncourt n'avait rien d'un fantôme rêvé par une vieille femme du passé. Léon et Lucien semblaient prêts à croire en l'assurance de son élection. Vu son rôle auprès de l'institution, leur mère possédait en effet toute la légitimité nécessaire pour être choisie.

Le dernier mouvement du texte contient un reproche à peine voilé à l'encontre du président des Goncourt : « peut-être avec mon nom prononcé eût-elle [sa candidature] eu quelque chance » comme si clamer son identité avait eu un quelconque pouvoir incantatoire. Julia affirme même dans la phrase suivante la trahison de Geffroy, en tant que représentant de l'institution, qui n'a fait que faire taire par un silence assourdissant toutes les velléités de la candidate pour rejoindre le cénacle : « je croyais qu'on le faisait pour moi. Trop de discrétion, de mystère pour m'éliminer si facilement ! »

La formule de politesse finale reflète la blessure de la candidate rejetée : « Pardonnez-moi mes regrets ». À la « constante » amitié avec Geffroy rappelée dans la première lettre du corpus a fait place une « bien ancienne affection ». Tout en restant maîtresse de ses sentiments et tout à fait prudente dans son expression, Julia Daudet se détache aussi du président de l'Académie Goncourt dont l'inclination semble désormais appartenir au passé. Il faudrait évidemment nuancer ces propos en étudiant de manière plus globale le reste de leur correspondance.

Dans cette ultime lettre, Julia Daudet se place donc en position de surplomb par rapport à une élection qu'elle sait perdue d'avance. Elle rétablit auprès de Geffroy « sa » vérité et l'accuse de n'avoir même pas pris la peine de prononcer son nom pour rejoindre les Dix.

4. Conclusion

Et dire que l'élection de Julia Daudet à l'Académie Goncourt eût pu être assurée si l'on avait davantage crié son nom ! Il est vrai que celle qui signe ses publications avec la mention Madame Alphonse Daudet, qui ne revendique jamais son patronyme d'Allard, n'avait rien d'une candidate attendue. Par sa position souvent conservatrice, par sa place déjà acquise dans le monde des lettres par le biais du comité Vie Heureuse-Femina, par son absence médiatique parmi les postulantes susceptibles d'occuper un couvert des Dix, il était difficile d'imaginer mettre au jour un tel appétit académique de la part d'une femme âgée qui n'avait d'ailleurs plus rien à prouver auprès de ses amis écrivains.

La correspondance échangée au cours de ces quelques jours de mai 1919 entre Julia Daudet, son fils Léon et Gustave Geffroy, alors président de l'Académie Goncourt, montre bien les réticences d'une institution qui ne souhaite pas l'arrivée du « beau sexe » parmi les Dix. L'élection de la première femme chez les Goncourt en la personne de Judith Gautier en 1910 s'apparentait à un choix par défaut, l'accord n'ayant pas été trouvé pour déterminer un candidat masculin. Quelques années plus tard, l'insistance de Gustave Geffroy pour décourager les velléités de Julia Daudet manifeste à travers la voix de son président les entraves infligées encore aux femmes qui tentent de rejoindre ce cénacle. Évidemment, Geffroy n'en est pas le seul responsable. Cependant, sa position de surplomb lui eût laissé la possibilité de donner sa chance à celle qu'il présente comme une amie fidèle. De façon plus générale, ces six lettres esquissent en arrière-plan la société littéraire du premier quart de siècle avec une Académie des Dix qui se transforme peu à peu depuis sa création en 1900. On sent bien par exemple le malaise de Léon Daudet, tenaillé entre le désir de ne pas chagriner sa mère et celui de s'en remettre à cette figure tutélaire représentée par Geffroy. On voit bien aussi l'évolution des couverts à travers l'élection d'Henry Céard qui avait été biffé du testament des Goncourt. Peu à peu, les académiciens d'origine, si l'on peut se permettre cette expression, s'éteignent pour laisser la place à des nouveaux qui n'auront pas connu les débuts de l'Académie. La candidature de Julia Daudet constitue une sorte d'héritage que les Dix qui composent alors le cénacle en 1919 refusent enfin d'endosser. C'était pourtant la seule possibilité de voir des femmes occuper à l'époque de telles fonctions, comme en témoigne le choix de Judith Gautier. C'est pourquoi Julia était persuadée d'obtenir l'unanimité des voix vu sa position auprès des académiciens. C'est bien aussi l'ancien monde qui disparaît en même temps que des tendances conservatrices continuent d'influer pour éviter l'élection de couverts féminins.

Après la candidature avortée de Julia Daudet en mai 1919, il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour qu'une deuxième femme accédât à nouveau à la société littéraire en la personne de Colette en mai 1945. Une poignée de femmes fit donc ou fait partie de nos jours de l'Académie Goncourt. Depuis quelques années, leur présence s'est cependant accentuée grâce aux entrées de Paule Constant, de Virginie Despentes et de Camille Laurens. Les Goncourt se retourneraient sans doute dans leur tombe du cimetière Montmartre s'ils avaient pu assister à cette intrusion des femmes dans l'Académie de leurs rêves dont ils voulaient absolument leur empêcher l'accès.

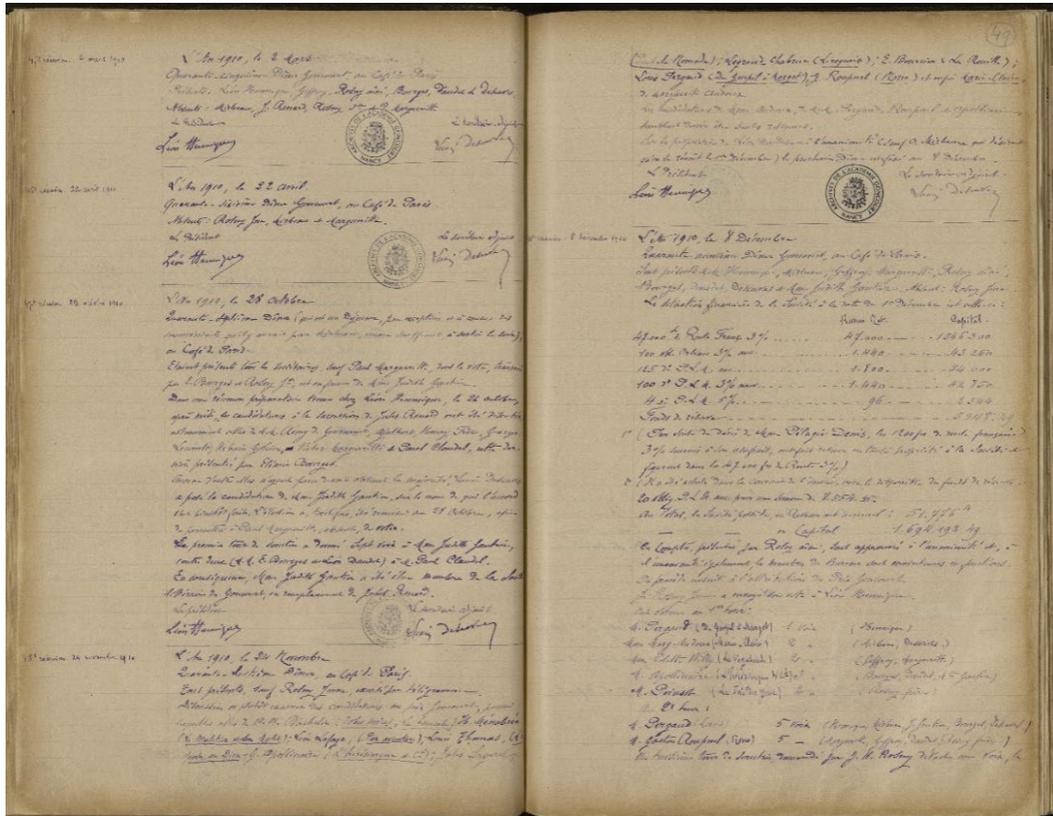
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DUCAS, Sylvie (2003) : « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin ». *Recherches féministes*, 16 : 1, 43-95. DOI : <https://doi.org/10.7202/007343ar>
- DAUDET, Alphonse (1990) : *Le Nabab, Œuvres*. Édition de Roger Ripoll. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade, T. II).
- DAUDET, Alphonse (1994) : *L'Immortel, Œuvres*. Édition de Roger Ripoll. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade, T. III).
- DAUDET, Julia (1920) : *Journal de famille et de guerre, 1914-1919*. Paris, Fasquelle-Charpentier.
- DUFIEF, Anne-Simone (2003) : « Les Daudet et l'Académie Goncourt ». *Cahiers Jules et Edmond Goncourt*, 10 [Les cent ans du premier prix Goncourt], 13-34. DOI : <https://doi.org/10.3406/cejdg.2003.907>
- DUFIEF, Pierre [avec la collaboration d'Anne-Simone Dufief] (1996) : *Edmond de Goncourt et Alphonse Daudet – Correspondance*. Genève, Droz.
- FRAZEE, Ronald (1963) : *Henry Céard, idéaliste détrompé*. Paris, PUF.
- GONCOURT, Jules et Edmond (1956) : *Journal. Mémoires de la vie littéraire II- 1866-1886*. Paris, Robert Laffont (Bouquins).
- HIRCHWALD-MELISON, Gabrielle (2012) : « Le chronotope du salon dans quelques romans de mœurs parisiens (1860-1900) », *Itinéraires*, 2, 47-57.
- IRVINE, Margot (2008) : « Une Académie de femmes ? ». *@nalyse. Revue des littératures franco-canadiennes et québécoise*, 3: 2 [Margot Irvine, dir. : *Les réseaux des femmes de lettres au XIX^e siècle*], 14-24. DOI : <https://doi.org/10.18192/analyses.v3i2.541>
- IRVINE, Margot (2012) : « Re-Reading Early Prize Winners : The 1904 Prix-Goncourt and Prix Vie Heureuse », in Rachel Falconer & Andrew Oliver (dir.), *Re-Reading / La Relecture. Essays in honour of Graham Falconer*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 153-165.
- LAVAL-TURPIN, Nicole (2017) : « Myriam Harry et le prix Vie heureuse : une affaire de romancières », in Andrea del Lungo & Brigitte Louichon (dir.), *La littérature en bas-bleus, Romancières en France de 1870 à 1914*. Paris, Classiques Garnier, t. III, 77-91.

- LEROY, Géraldi (1998) : « Les femmes et la littérature », in Géraldi Leroy & Julie Bertrand-Sabiani (dir.), *La littérature en bas-bleus : La Vie littéraire à la Belle Époque*. Paris, PUG (collection « Perspectives littéraires »), 263-291.
- PALACIO, Marie-France de & Jean de (2020) : « “Permanence *du passé dans le présent*” : la correspondance inédite d’Henry Céard à Julia Daudet », in Colette Becker, Jean-Louis Cabanès & Jean-Marc Hovasse (dir.), *Écrire l’intime au temps du réalisme et du naturalisme*. Paris, Champion, 167-176.
- ROBICHON, Jacques (1975) : *Le Défi des Goncourt*. Paris, Denoël.
- SEILLAN, Jean-Marie (2003) : *Interviews de J.-K. Huysmans*. Textes rassemblés et commentés par Jean-Marie Seillan. Paris, Champion.

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait du registre des délibérations pour l'élection de Judith Gautier, le 28 octobre 1910 (47^e réunion).



Cet extrait se trouve également dans les Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt 4 Z 137, nous avons mis en avant les dernières phrases :

Le premier tour de scrutin a donné sept voix à Mme Judith Gautier, contre deux (M. M. É. Bourges et Léon Daudet) à M. Paul Claudel. En conséquence, Mme Judith Gautier a été élue membre de la société littéraire des Goncourt, en remplacement de Jules Renard. Le président Léon Hennique / Le secrétaire adjoint Lucien Descaves.

Annexe 2 : Lettre 1 de Julia Daudet à Gustave Geffroy, marqué au crayon à papier mai 1919

[mai 1919] Dimanche Soir
 Cher ami, Quel cœur
 Coeur pour moi de
 penser que j'étais
 si près de votre lomi-
 -te mercredi dernier
 et que vous m'avez
 tous si vite abandon-
 née. Que Dieu te fait
 absente ce jour là
 il y mettait peut être
 une discrétion, mais
 que l'un ait considéré
 cela autrement c'est
 bien pénible pour moi
 quant au résultat
 qui me tenait tant
 à cœur. Peut-être
 que cela fait regrettable
 j'ai voulu vous dire
 ma déception
 Et ma confiance
 Amicalement
 Julia Daudet



Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

Annexe 3 : Lettre 2 de Julia Daudet à son fils Léon Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919

[mai 1919] Paris dimanche
soir.

Cher lion j'apprends
que j'étais tout près
d'être nommée à l'un-
niversité membre du
Comité Goncourt et que
c'est par abstention de
mercredi dernier qui
a tout démolit. Était
elle n'aurait-elle pas
fait espérer? Il ne peut
être question d'un autre
je. Tu regrettes toujours
mon échec qui me
bâille un regret immense
tu peux peut-être tout
réparer et te l'en prie
agis au plus vite mon ami
Il est encore temps
car on a cru que tu
étais contre lui et ad
qu'il a affirmé le contraire
Méméja

Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

Annexe 4 : Lettre 3 de Léon Daudet à Gustave Geffroy, 18 mai 1919

18. mai 1919

Mon cher ami,

Cette lettre inclut vos nombreuses lettres que
 situation fautive pour une lettre, ni à ni d, me
 cher m'aurait, lui involontairement, est entendue.

Céard m'aurait parlé de la candidature
 de ce candidat au nom d'un certain désir. J'otais
 grande sur l'opinion affirmante que vous
 l'avez. + un direct suivant, Ajaltut,
 ce qui je faisais, enfin d'après, une allusion
 devant à cette candidature, a dit avoir le
 candidat sans me répondre; j'étais sûr
 que l'affaire continuait, mais qu'un
 refusait à un peu parler devant ses amis.

Depuis Ajaltut a été dit qu'un
 avait parlé à Paul Adam et que n'ont été
 mes vives que l'a proposé Dreyfus. J'ai
 vu à ce moment que le candidat n'a
 jamais dit il n'en est, pour un motif
 même de lui. Mais n'est que Céard
 dit à m'annoncer que c'est un homme
 un désir de quel qu'un

le duplié le certidacé à
l'encadrement. C'est, je ne puis l'admettre.
à voir de ce côté mais s'il n'y a pas
moyen de rattraper cette carence, qui
vous le prouve bien, m'aurait combi à
rien et me comblerait d'effroi.

En revanche il va avoir un sur
me par un mauvais rien me à ma
réponse car le certain d'un — Juy
de un véritable et pur chef d'œuvre

effectivement à me
de l'écriture



Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

Annexe 5 : Lettre 4 de Gustave Geffroy à Léon Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919

Cher ami [mai 1919] GEFROY à Léon Daudet
 Je pense que vous ne m'accusez pas de vous avoir
 mis dans une "situation fautive", et que votre reproche
 s'adresse, très vaguement, à notre réunion entière, mais
 je ne puis que vous répondre ceci: je n'ai rien pu faire
 comprendre que Céard ait dit à votre mère que votre
 absence avait empêché la candidature ^{de son} à l'unanimité.
 Cela, vous avez bien raison de ne pas le admettre, car
 c'est d'une ineptitude absolue. Céard se trompe,
 et votre mère se trompe lorsqu'elle accuse votre
 abstention. Je lui écrivis d'ailleurs pour rectifier cette
 erreur, ~~et j'ai la voir belle le de mes pour mettre tout cela au~~
~~pour moi, j'ai cru que le projet n'avait pas~~
 dépassé la conversation que j'ai eue avec Céard. Au
 moment du remplacement de Judith Gantier, M^{me} Albertine
 Daudet m'a ~~dit~~ formellement assuré qu'elle ne
 tenait pas à son élection ~~et~~ si nous n'adoptions pas
 une candidature féminine. Elle avait le droit de
 changer d'avis, et le cas échéant, ai je besoin de
 vous dire que je serai avec vous de toute la ferveur
 de mon amitié pour votre mère et pour vous, et avec
 toute la force de mes souvenirs. ~~MARTELL~~
 Pour cette fois, je sais qu'il est impossible de
 revenir sur le choix qui a été fait. N'ayez donc pas
 de chagrin, et votre bon ami comme vous m'en
 écrit
 affectueusement
 GEFROY

Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

Annexe 6 : Lettre 5 de Gustave Geffroy à Julia Daudet, marqué au crayon à papier mai 1919

Geffroy à [mai 1919]

Chère madame Daudet, Julia Daudet
 après ~~avoir~~ votre billet, j'en ai rien eu de Léon. J'en
 assure que Léon s'est trompé, et que vous vous trompez
~~à l'écouter~~, en croyant que le breva de Léon avait
 empêché votre candidature. On ^{ne l'a} (nullement ^{noté}) (contre
 vous, et s'il avait été question de candidature féminine,
 je me serais rappelé ce que vous m'avez ~~dit~~ ^{dit} ~~logiquement~~ ^{dit}
 au moment du remplacement de Judith Saurin : que
 vous ne teniez pas à votre 'stockin' s'il n'y avait pas de
~~féminisme~~ femme candidate, que seulement alors
 vous réclameriez votre droit, qui pour moi est certain,
 par votre talent, par l'admiration et l'approbation, par
 la part que vous avez prise à la fondation de
 votre Académie. C'est vous dire, ce que j'écris à Léon,
 que le cas échéant, je serai avec vous de tout un
 pouvoir et de toute une ambition.

Je vous demande donc de ne garder de ceci aucun
 souvenir de discussion pénible, le choix que nous
 avons fait ne vous déplaît pas. J'en suis sûr, c'est
 celui d'un homme de lettres ~~qui méritait~~ ^{qui méritait} ~~de~~ ^{de} ~~voir~~ ^{voir} ~~sa~~ ^{sa} ~~place~~ ^{place} ~~et~~ ^{et}
 qui méritait ~~de~~ ^{de} ~~voir~~ ^{voir} ~~sa~~ ^{sa} ~~place~~ ^{place} ~~et~~ ^{et}
 ainsi, sans le vote et cela dépend de ma vie admi-
 ratrice et de mes fidèles amis.

Geffroy



Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

Annexe 7 : Lettre 6 de Julia Daudet à Gustave Geffroy, 20 mai 1919

Paris 31, Bellechasse
 20 mai XIX
 Et d'abord, cher ami,
 craque bien que je ne vous
 en veux pas de ma
 déconvenue quoiqu'elle
 ait été grande et profonde
 mais y l'arrive à ne plus
 rien comprendre à tous ces
 malentendus. Et d'abord, il
 y a une petite erreur initiale.
 Si à propos de notre ami
 Léard, j'avais dit « pour
 que vous ne nommiez pas
 une femme, y abandonne
 mon élection », c'était pour
 lui, mais non pour l'avenir.
 En outre, sachant
 notre bonne intention après
 la mort de Paul Marquet-
 ritte, il avait affirmé
 à Lucien, sans doute pour
 lui faire un grand plaisir
 que ma nomination était
 assurée, et Lucien me
 l'avait

Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18

répété pour me faire faire
 aussi. Et j'y comptais.
 Que la proposition de la
 candidature féminine n'ait
 pas été écartée, présentée en
 général, peut être avec
 mon nom prononcé, eût
 elle eu quelque chance.
 Mais ce n'est pas à moi
 de discuter, pas plus que
 ce n'était à moi de me
 présenter, puisque je croyais
 qu'on le faisait pour moi
 avec de discrétion, de mystère,
 pour me l'éliminer si facile-
 ment. Pardonnez-moi mes
 regrets, et croyez toujours
 cher ami, à ma fidélité
 et avec ancienne affection
 J. Daudet



Archives municipales de Nancy, fonds Goncourt. 4 Z 18